

Division des personnels enseignants
DPE2 – Bureau de gestion des remplacements
Mél : ce.dpe@ac-clermont.fr

Clermont-Ferrand, le 7 avril 2023

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Le recteur

à

Mesdames, Messieurs
Les personnels non titulaires garantis d'emploi
ou bénéficiant d'un contrat à durée
indéterminée

Objet : Préparation de la rentrée 2023

Vous êtes personnel non titulaire garanti d'emploi ou en contrat à durée indéterminée au sein de l'académie de Clermont-Ferrand.

Afin de nous faire part de vos souhaits d'affectation pour l'année scolaire 2023/2024 et des éventuelles modifications intervenues concernant votre situation administrative ou personnelle, vous êtes invité à compléter un dossier accessible sur le portail colibris académique <https://portail-clermont.colibris.education.gouv.fr/> avant le 30 avril 2023.

Ce dossier sera transmis pour avis et visé par votre chef d'établissement de rattachement ainsi qu'aux inspecteurs de la discipline enseignée.

En conservant votre code de suivi, vous aurez accès aux avis saisis par le chef d'établissement et de l'inspecteur.

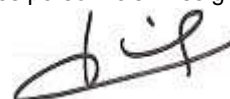
Les affectations respectent les principes définis dans l'académie, elles dépendent des besoins restés vacants après le mouvement des personnels titulaires et l'affectation des stagiaires.

Les décisions d'affectation seront envoyées par courrier électronique sur votre boîte professionnelle académique

Si vous n'êtes pas sollicité pour occuper un besoin vacant à l'année, vous devrez rejoindre l'établissement de rattachement administratif qui vous aura été notifié. Au même titre qu'un enseignant titulaire en zone de remplacement dans l'attente de sollicitation pour assurer des suppléances, vous vous verrez confier des activités pédagogiques dans la limite de l'obligation réglementaire de service

Les services de la division des personnels enseignants restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour le Recteur et par délégation,
La cheffe de la Division
Des personnels Enseignants,



Valérie LIONNE